

ÇA BAIGNE À DIJON PLAGE AU LAC KIR

COVID 19

L'OUVERTURE DE DIJON PLAGE S'ACCOMPAGNE DE MESURES PRÉVENTIVES.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES, MERCI DE RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE PRÉCONISÉ PAR LES AUTORITÉS DE SANTÉ PUBLIQUE.

Décret n°2021-541 du 1er mai 2021



Se laver les mains régulièrement.



Tousser ou éternuer dans son coude.



Utiliser des mouchoirs à usage unique.



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.



BAIGNADE AUTORISÉE, DU 12 JUIN AU 29 AOÛT 2021, LORSQUE LE DRAPEAU EST VERT.

Tous les jours de 11h à 20h (sauf le lundi de 12h à 20h). Sous réserve de bonnes conditions de qualité des eaux.



PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ où la distanciation sanitaire ne peut être maintenue.



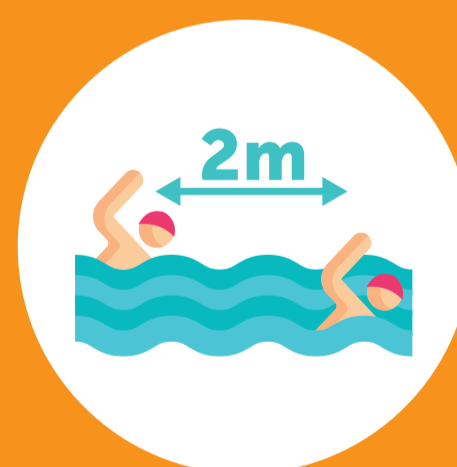
LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE est affichée dans les vitrines de la plage et fait l'objet d'un contrôle renforcé.



POUR VOTRE SÉCURITÉ, cette année le matériel de plage (transats, parasols) ne sera pas mis à disposition.



RESPECTER UNE DISTANCE D'AU MOINS 1 MÈTRE avec les autres hors de l'eau.



GARDER UNE DISTANCE D'AU MOINS 2 MÈTRES avec les autres dans l'eau.



dijon.fr

